

PER
D-208
EX-13

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

41—Société du Parler français au Canada—Rapport du secrétaire général pour l'année 1904-1905.....	ADJUTOR RIVARD.
48—Gustave Zidler.....	J.-E. PRINCE.
52—De l'emploi du pronom "on".....	E.-Z. MASSICOTTE.
53—Bibliographie du Parler français au Canada.....	JAMES GEDDES, jr. ADJUTOR RIVARD.
61—Les mots populaires dans la littérature canadienne-française.....	L'Abbé F.-X. BURQUE.
63—Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIII ^e siècle.....	Le P. POTIER, S. J.
66—Lexique canadien-français (<i>suite</i>).....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
69—Échos et Nouvelles.....	" "
73—Livres et revues.....	L'Abbé AMÉDÉE GOSSELIN. A. RIVARD-LAGLANDERIE.
78—Sarclures.....	LE SARCLEUR.
80—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

COTISATIONS ET ABONNEMENTS pour 1905-1906 sont maintenant DUS.

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *c* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k+y*), *g* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t*, *d* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *ê* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a'*, *i'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE 1904-1905

(Présenté et approuvé le 28 septembre 1905)

Pendant l'année 1904-1905, la Société du Parler français au Canada a poursuivi son œuvre heureusement.

Parce que ce rapport s'adresse aux membres de la Société, qui savent déjà l'effort de leur recherche et le résultat de leur travail, cette constatation générale que tout a bien été et que tout va bien, devrait suffire; mais notre coutumier veut que le secrétaire enregistre dans son rapport les événements principaux de l'année, rappelle brièvement les travaux exécutés, consacre de courtes notices aux membres, aux comités, à la direction, aux œuvres de notre association.

1°—LES MEMBRES

La Société, fondée par 20 membres, a vu augmenter constamment le nombre de ses adhérents: le premier septembre 1902, elle comptait déjà 204 membres; le premier septembre 1903, 383 membres; le premier septembre 1904, 482; enfin, nous sommes aujourd'hui 530.

Comme dans les rapports précédents, nous ne comprenons pas dans cet état les abonnés du *Bulletin*, qui, au nombre de près de 400, ne font pas partie de la Société mais s'intéressent à notre œuvre et suivent nos travaux.

Nous sommes heureux de constater que les défections sont rares parmi nous. Ceux qui une fois se sont inscrits sur nos listes y laissent figurer leurs noms et continuent à servir la cause de notre Société avec tout le zèle des premiers jours. C'est là, nous semble-t-il, un témoignage flatteur et qui fait croire que la Société n'a pas encore manqué à ses promesses.

Cette fidélité de nos adhérents nous fait regretter plus vivement le départ de ceux que la mort a enlevés.

M. le Chanoine Jean-Rémi Ouellette, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est décédé au mois d'octobre 1904. Nous conservons le souvenir de ce grand éducateur, qui portait un vif intérêt à notre Société et avait été des premiers à s'inscrire sur la liste de ses membres. Nous le devons du reste aux prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui, suivant l'exemple de leur regretté supérieur, ont toujours montré pour notre œuvre un zèle dont nous ne saurions leur témoigner trop de reconnaissance.

Monsieur l'Abbé Gustave Bourassa, enlevé trop tôt aux lettres canadiennes, avait saisi dès le premier instant le caractère patriotique de notre œuvre; chaque année, avec sa cotisation de membre actif, il nous adressait, dans les termes les plus délicats, l'expression de sa vive et encourageante sympathie. Nous avons perdu par sa mort un véritable ami.

Le 21 avril dernier, mourait à Québec, l'un des fondateurs de la Société, M. J.-P. Tardivel, directeur de *la Vérité*. Le zèle de M. Tardivel ne s'était pas démenti, et aussi longtemps que sa santé le lui avait permis, il avait été de toutes nos réunions. Ses études l'avaient fait singulièrement habile aux travaux qui sont l'objet de nos efforts. Les notes nombreuses, remarquablement claires et précises, qu'il communiquait au comité d'étude et qui sont enregistrées sur nos fiches, le témoignent.

Un autre fondateur de la Société du Parler français est disparu cette année, M. L.-J. Demers. Il assistait à la séance où furent jetées les bases de notre association. *L'Événement*, dont il était le propriétaire et le directeur, nous prêta son concours, et en plus d'une occasion défendit les droits de la langue française au Canada.

M. l'Abbé Hercule Gignac, curé de Sherbrooke et administrateur du diocèse, est mort au mois d'août dernier, victime d'un accident dont la nouvelle a douloureusement ému tous ceux qui connaissaient ce prêtre éminent. Ses vertus, les hautes qualités qui le distinguaient ont été dites par des voix éloqu岸tes et tout

le pays l'a pleuré. C'était un patriote dans le sens le plus élevé de ce mot. Rien ne lui était étranger de ce qui peut contribuer au progrès religieux, moral et intellectuel de notre peuple. Aussi, avait-il tenu à être des nôtres et nous aimons à nous rappeler les nombreux témoignages de sympathie qu'il prit soin de nous donner.

M. l'Abbé J.-O. Guimont, curé de Saint-Damien, M. J.-B. Blanchet, député de Saint-Hyacinthe, M. le comte de Puyjalon, décédés dans le cours de l'année, étaient aussi des membres de notre Société.

2.—LE BUREAU DE DIRECTION

La Société du Parler français a été dirigée, pendant l'année 1904-1905, par le bureau élu le 22 septembre 1904 :

Président d'honneur, M^{sr} O.-E. Mathieu.

Président, l'honorable M. P. Boucher de la Bruère.

Vice-président, M^{sr} J.-C. K.-Laflamme.

Archiviste, M. l'Abbé S.-A. Lortie.

Secrétaire et trésorier, M. Adjutor Rivard.

Directeurs, M^{sr} C.-O. Gagnon, M. l'Abbé Camille Roy, M. Paul de Cazes, M. J.-E. Prince, M. Eugène Rouillard.

Les directeurs se sont réunis 4 fois.

3.—LE COMITÉ D'ÉTUDE ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le comité d'étude a tenu ses assemblées régulièrement tous les lundis.

Grâce à une meilleure méthode de travail, grâce surtout à une plus grande habileté de la part de ses membres et à l'aide d'un comité spécial qui s'est réuni deux ou trois fois par semaine, le comité d'étude a fait plus d'ouvrage, et avec moins de peine, que les années précédentes. En 1902-1903, il avait préparé 304 articles lexicographiques; en 1903-1904, 435 articles; cette année, il a présenté à l'assemblée générale, dans 9 rapports dont 7 seulement ont pu être examinés, 637 articles. Total des articles du Lexique canadien-français préparés par le comité d'étude depuis la fondation de la Société: 1376.

Pour rendre toute justice au comité et faire comprendre la somme de travail qu'il s'est imposée, il faut remarquer que, pour arriver à ce résultat, il a dû étudier un nombre beaucoup plus

considérable de mots, tous soumis à son examen par ses collaborateurs, mais les uns français, les autres remis à l'étude, et qui n'apparaissent pas dans les rapports.

Il y a eu 7 séances de l'assemblée générale, et une séance publique extraordinaire donnée dans la salle des Promotions à l'Université Laval, à Québec, le 5 décembre 1904.

Dans ses séances régulières, l'assemblée générale des membres a examiné, discuté et adopté, après modifications quand il était besoin, 7 rapports du comité d'étude.

La séance publique du 5 décembre fut consacrée à la lecture de divers travaux sur l'œuvre de la Société, la « nationalisation » de la littérature canadienne-française, le parler français à l'école primaire, l'anglicisme dans nos journaux. Ce programme fut exécuté par M^{gr} Mathieu, l'honorable M. P. Boucher de la Bruère, M. l'Abbé Camille Roy, M. l'Abbé V.-P. Jutras, M. C^{hs} Langelier, et le secrétaire de la Société. Un orchestre composé d'artistes québécois, prêta aussi son concours. Ces amis de notre œuvre donnèrent à la soirée un cachet artistique dont le public sut faire une juste appréciation.

Cette séance a fait paraître que notre Société compte un grand nombre d'amis. Au delà de mille personnes étaient réunies dans la salle des Promotions. Notre président avait à ses côtés Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et madame Jetté, M^{gr} L.-N. Begin, archevêque de Québec, M^{gr} O.-E. Mathieu, recteur de l'Université, madame Boucher de la Bruère, M^{gr} C.-A. Marois, protonotaire apostolique, Vicaire-Général, Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la cour du Banc du Roi, Sir A.-P. Pelletier, membre du Conseil Privé, juge de la Cour Supérieure, l'honorable M. A.-B. Routier, juge en chef de la Cour Supérieure, M^{gr} J.-C. K.-Laflamme, protonotaire apostolique, messieurs les sénateurs Landry et Choquette, l'honorable M. A. Robitaille, ministre, secrétaire de la Province, l'honorable M. Thomas Chapais, membre du Conseil législatif, M^{gr} T.-E. Hamel, P. A., M^{gr} H. Têtu, M^{gr} C.-O. Gagnon, M. E.-J. Flynn, etc.

A la fin de la séance, Monseigneur le Recteur, au nom de l'Université, conféra à notre président le titre de docteur ès lettres. Le mérite personnel de M. Boucher de la Bruère lui a valu ce titre; mais en choisissant, pour honorer monsieur le surintendant de l'Instruction publique, le jour où il présidait une séance de notre

Société, l'Université nous a donné une nouvelle marque de sympathie; c'est de sa part un soin délicat dont nous avons été touchés.

Il ne nous appartient pas d'apprécier les travaux qui furent lus dans cette séance. Ils ont été publiés dans le « Bulletin » et les journaux, *l'Événement*, *le Soleil*, *la Vérité*, *la Patrie*, *la Presse*, etc., en ont fait des comptes rendus élogieux. Pour en garder mémoire, nous croyons devoir reproduire quelques phrases des articles consacrés par les journaux à cette première séance publique de notre Société:

« Rarement, disait *le Soleil*, de Québec, il nous a été donné d'assister à une séance aussi intéressante que celle d'hier soir... Cette soirée a été un véritable régal littéraire... »

« La séance d'hier soir, lisions nous dans *le Canada*, de Montréal, nous a montré quelle somme d'ouvrage les membres de la Société du Parler français ont déjà accomplie depuis deux ans... La salle des Promotions de l'Université Laval était remplie. L'élite de la société artistique et littéraire de Québec... se pressait là pour entendre les lectures savantes que le programme promettait... Ce fut... une fête de la pensée et du goût, une grande leçon de patriotisme surtout. »

Citons encore le *Paris-Canada*, de Paris, du 15 janvier dernier:

« La Société du Parler français a donné sa première réunion littéraire à Québec. Elle a été des plus attrayantes et d'un intérêt particulier au milieu des fêtes de ce genre. Il faut former le vœu qu'elle soit régulièrement suivie de bien d'autres, pour entretenir, dans les classes dirigeantes, ce souci du parler français correct et élégant, qui ne doit pas rester le moindre au milieu de préoccupations dites plus graves. »

« On ne saurait porter trop d'attention à l'œuvre que poursuit la Société du Parler français, œuvre désintéressée, patriotique, d'une inspiration élevée et d'un goût sûr; et je lui exprime de loin l'hommage d'un esprit sincère. » (H. Fabre).

4.—L'ENQUÊTE

Nous avons publié et distribué, cette année, un *Bulletin d'observations* sur les mots commençant par la lettre B, qui forme un questionnaire de 740 articles, et un supplément au *Bulletin* N^o 1 sur les mots commençant par la lettre A, qui comprend 518 formes nouvelles, c'est-à-dire recueillies depuis l'envoi du premier fascicule.

Sur ce *Bulletin* supplémentaire, nous avons, jusqu'à cette date, reçu 22,145 observations, qui, ajoutées aux réponses reçues sur le premier questionnaire, font un total de 65,796 observations sur les mots franco-canadiens commençant par A.

Les *Bulletins d'observations* N^o 2 (sur les mots en B) rentrés à cette date renferment 62,180 observations. Nous pensons avoir demandé à nos correspondants un travail trop long; la rentrée des bulletins se ferait peut-être moins lentement, si le questionnaire était plus court. A l'avenir, il vaudra mieux diviser la matière en plusieurs fascicules distribués durant l'année.

Nous devons mentionner aussi, dans ce chapitre, quelques contributions particulières au relèvement des formes franco-canadiennes. M. Paul de Cazes a mis à notre disposition des matériaux recueillis au cours de longues et patientes recherches, et qui sont bien les plus considérables et les mieux ordonnés qu'il nous soit possible de consulter. M. Philéas Gagnon, le bibliophile québécois, nous a permis de copier et de publier dans le *Bulletin* le précieux manuscrit du Père Potier, où sont enregistrées les formes du langage canadien du XVIII^e siècle. Le Séminaire de Québec nous a pareillement communiqué le glossaire manuscrit de Jacques Viger, conservé dans ses archives. Enfin, M. l'Abbé F.-X. Burque, qui depuis longtemps étudie notre parler populaire, a fait à notre Société le don généreux de ses notes, tout le fruit de ses recherches.

Le dépouillement de ces manuscrits, le classement de ces matériaux et leur transcription sur fiches représentent une somme assez considérable d'ouvrage. Ce travail sera bientôt terminé, et nous le devons surtout, nous sommes heureux de le reconnaître, au dévouement de quelques élèves du Grand Séminaire de Québec, qui sacrifient leurs récréations pour y travailler sous la direction de notre archiviste.

5.—LE BULLETIN

Le troisième volume de notre revue compte 344 pages.

Le comité du *Bulletin* s'est efforcé de rendre ce périodique à la fois intéressant et instructif. Il appartient à nos collègues de dire s'il y a réussi.

Nous pourrions, cette année encore, citer des appréciations du *Bulletin* par les revues canadiennes et européennes. Qu'il nous suffise de rappeler le témoignage flatteur de l'*Annuaire critique des progrès de la philologie romane*, de Leipsig: «Le *Bulletin*

du *Parler français*, lisons-nous dans un article de M. Geddes jr, fournit sur la langue française au Canada, les données les plus sûres qui aient encore été publiées dans la province de Québec.»

Avec l'autorisation du bureau, le comité du *Bulletin* a fait tirer à part la page d'*Anglicismes* qui se trouvait à la fin de chaque fascicule et en a distribué gratuitement 25,000 exemplaires dans les maisons d'éducation. Ces feuilles forment un petit vocabulaire pratique qui peut rendre, croyons-nous, quelque service aux étudiants.

6.—LA BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu, pour notre bibliothèque, les fascicules 12, 13, 14 et 15 de l'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont (don de l'éditeur, M. Champion); les *Chansons et Dits artésiens du XIII^e siècle* de MM. Jeanroy et Guy (Bibliothèque des Universités du Midi); le *Lexique du Breton moderne* de M. V. Henry, et le *Dictionnaire breton-français* de M. J. Loth (Université de Rennes); la *Flore populaire* de M. Rolland; le *Dictionnaire analogique* de Boissière; le *Dictionnaire* de Bescherelle; la *Grammaire et le Dictionnaire du Patois bourbonnais* de M. Paul Duchon; et divers autres ouvrages dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin*.

Le secrétaire-général,

ADJUTOR RIVARD.

Approuvé par le Bureau de Direction, le 22 septembre 1905.

Le président,

P. BOUCHER DE LA BRUÈRE.

Québec, le 1^{er} septembre 1905.

GUSTAVE ZIDLER

Gustave ZIDLER. *L'Ombre des Oliviers (Le Problème de la Paix)*. Paris, éditions de la *Revue des poètes*—chez Plon, 1905, in-12, 71 pp.

En parlant de *la Terre divine*, M. Émile Faguet disait, il n'y a pas longtemps, que si certains morceaux qui composent l'œuvre de M. Gustave Zidler étaient nés en pays voisins, tout de suite ils deviendraient classiques.

Or, l'auteur de *la Terre divine*, du *Hochet d'or*, de *la Légende des écoliers de France*, du *Livre de douce vie*, ne se démentit pas dans *l'Ombre des Oliviers*. C'est toujours la même inspiration élevée et pure, la même langue, suave, imagée, les mêmes vers lumineux.

M. Gustave Zidler est du pays Messin. C'est là, en Elsass-Lotheringen, qu'il vit et écrit. Sa poésie se compose de tout ce que la bonne terre lorraine a de parfumé, de ce que l'âme du cher pays a de profond, mélancolique et doux. Le régionalisme littéraire actuel n'offre rien de plus émouvant ou de plus frais dans la poésie. Lisez *la Terre divine*, *le Livre de douce vie*, ou *l'Ombre des Oliviers* qui vient de paraître, toute la symphonie de l'Alsace-Lorraine est là, avec les souvenirs du peuple, ses aspirations et sa fidélité à la grande patrie qui ne meurt pas. Le poète est donc de sa province, mais de ce que les harmonies qu'il évoque des champs paternels lui prêtent des voix ou des teintes révélatrices du terroir, M. Gustave Zidler n'en est pas moins un poète de la Grande France. Son œuvre offre une portée générale qui dépasse souvent de bien loin le cadre lorrain-alsacien.

Le poème qui vient de paraître en offre un exemple. Comme son titre l'indique, mais surtout le sous-titre, c'est du problème de la paix universelle qu'il traite.

La composition offre trois parties: *Vers l'Amour*, *Pour la Justice*, et *l'Ombre des Oliviers*.

Vers l'Amour a pour objet de nous montrer comme les caresses de la paix à côté des pitiés de la guerre. Le poème commence par une pièce où figurent deux enfants en bas-âge. Un voyageur, qui vient de quitter son fils, aperçoit, le long de la route, un

enfant dans les bras de sa mère. Il a même ingénuité, même tendresse que le sien. Une ligne imaginaire, qui rappelle ici celle de la frontière franco-allemande, en Alsace, sépare le pays qu'ils habitent. Ils sont cependant voisins ; ils sont frères et faits pour s'aimer.

« Et pourtant, peut-être... et pourtant,
 « Qui sait?... un jour, sur la frontière,
 « Ton fils tuera mon pauvre enfant...
 « Comprends-tu cela, bonne mère ? »

Dans la pièce suivante, *Deux ennemis*, apparaît le fantôme de la guerre. Il faut lire ces vers harmonieux et pleins d'images :

La charge qui s'effare aux pavillons de cuivre,
 Un galop bondissant, que les hourras enivrent,
 Dans un bruit de fourreaux battant les étriers,
 Un tourbillonnement dans l'air d'éclairs d'acier,
 Puis le choc sous le feu nourri des mousquetades,
 Un tumulte, des coups de taille et d'estocade,
 Une rage, un vertige,—et les deux combattants,
 L'un par l'autre frappés, blessés en même temps,
 Sur un amas de morts, désarçonnés, croulèrent.

Le morceau finit par cette effusion touchante, au moment de mourir :

Et Dieu put voir ceci : dans un suprême effort
 Échangeant le secours suprême, le plus fort
 Aux lèvres du plus faible offrit l'eau de sa gourde,
 Et celui-ci, penchant sa tête déjà lourde,
 Voulut dans un merci, puisqu'il mourait bientôt,
 Sur l'ennemi—son frère—étendre son manteau !

Dans *la Fête des drapeaux*, c'est l'aspiration vers la paix et la liberté.

Si d'un commun accord nous décrétions la fête
 De tous les drapeaux délivrés ?

Voici la dernière strophe :

Et que la terre, comme une nef pavoisée,
 Riante, avec ses fils fasse sa traversée
 Par le grand mystère du ciel,
 Magnifiant l'accord de toutes les patries
 Dans les mille faisceaux aux nuances fleuries
 De tous les drapeaux fraternels !

La deuxième partie, *Pour la Justice*, commence par une pièce vraiment délicieuse, *Paysage de guerre*. On ne lit rien de plus beau dans la poésie française actuelle. En citer seulement des fragments serait la diminuer. Il faut tout lire. L'auteur nous montre « le beau rêve d'amour » parmi les peuples, anéanti.

La Rançon de la Paix figure une agape fraternelle où les nations sont réunies.

Les corbeilles d'automne ornaient les larges tables,
Où passaient des parfums prospères et cléments ;
Dans le pain généreux, fait de tous les froments,
La vie et le bonheur s'offraient aux jeunes races.
Et pour que le passé triste voilât sa face,
Pour distiller au cœur le baume de l'oubli,
Parmi les Nations, ses sœurs, de groupe en groupe,
La France, en souriant, dans le cristal des coupes
Versait son vin subtil, toujours clair et joli.

Mais le soir vient et un hôte, *l'Hôte inattendu*, arrive; c'est la Justice.

Pèlerin douloureux, j'erre par tous chemins,
Et je quête, en tendant mes défaillantes mains,
L'aumône d'un regard.....
.....
Pour que la paix fleurisse, ô Nations, qu'importe
La rançon, dont devraient la plupart l'acheter ?
Pour jouir de la paix, il faut la mériter !
.....
Réparez donc vos torts.....
Une voix dit : « C'est juste : ôtons toutes les chaînes !
Que la paix rende à tous ce que la guerre a pris !
Mais l'honnête conseil ne plut pas.....

Les oppresseurs refusent de lever les chaînes, les vainqueurs de rendre les dépouilles injustement acquises. C'est le tour de *l'Hôte inattendu* :

Une flamme jaillit dans l'œil du vieillard sombre.
Il vit encore le Droit succomber sous le Nombre,
Et, relevant son front, qu'un nouveau coup frappait,
Terrible, il s'écria : « C'est cela, votre paix,
Nations ! c'est cela, votre justice sainte !
Condamner tout malheur, étouffer toute plainte,
Absoudre et consacrer les arrêts du canon !
Quand un peuple veut vivre et réclame son nom,

L'anéantir deux fois dans l'ombre et le silence !
 Imposer aux vaincus l'œuvre de violence,
 Les lois et le drapeau qu'ils n'ont pas acceptés !
 Sceller et garantir les iniques traités !
 Aux crimes des tyrans prêter vos bras complices !
 C'est cela votre paix ? cela, votre justice ? . . . »

Toute générale que soit la portée du poème, le souvenir de l'Alsace-Lorraine y est partout visible.

Le dernier titre du volume n'est formé que d'une seule pièce, *l'Ombre des Oliviers* ; c'est la conclusion philosophique du livre.

Les Canadiens français tout comme les Lorrains-Alsaciens ne sauraient trop méditer la leçon des derniers vers : « Il sait ! (le vieil arbre de paix) . . . »

Il sait ! La vie est un combat, que nul n'élude ;
 C'est par l'effort sans fin que nous nous délivrons ;
 Seul, le cœur du plus fort connaît la quiétude.
 — Et c'est ce qui rend grave au bord du chemin rude
 L'ombre des oliviers qui descend sur nos fronts.

Cette toute récente production de M. Gustave Zidler est dédiée à M. Sully-Prudhomme, l'un des doyens de la poésie française. Le livre est digne des deux maîtres.

Une chose qui nous frappe, et ce n'est déjà pas d'aujourd'hui. Parmi les poètes de la génération actuelle—je mets tout à fait à part ceux de Paris, qui sont presque des étrangers pour nous—nul, à l'exception d'Achille Millien peut-être, de Tiercelin ou de Vermeuouse—Louis Mercier est beaucoup trop artiste—nul ne nous ressemble autant que Gustave Zidler. Son tour d'esprit, sa manière et sans doute son patriotisme lorrain en font un proche parent des Canadiens. Nul ne serait mieux compris et goûté dans les écoles. Outre qu'il possède une rare beauté de forme—ce qui a valu à l'auteur le compliment de faire des vers classiques, donc modèles—les ouvrages de M. Gustave Zidler sont encore irréprochables de moralité, ce qui n'est peut-être pas, après tout, si banal.

M. Gustave Zidler est actuellement l'un des très brillants représentants du mouvement régionaliste dans la poésie française.

J.-E. PRINCE.

DE L'EMPLOI DU PRONOM "ON"

L'année scolaire ou collégiale est commencée. Partout les élèves vont se remettre, entre autres choses, à cultiver l'art d'écrire et de parler le français, notre douce langue maternelle. Ne serait-il pas opportun de signaler, sans plus tarder, une faute très répandue et qui contribue pour beaucoup à enlever à notre parler cette élégance que nous admirons tant dans la conversation, même familière, de nos cousins d'outre-mer?

La faute à laquelle je voudrais déclarer la guerre, c'est l'emploi abusif et incorrect du pronom indéfini *on* pour *nous*. A tout instant, vous entendez, de nos jours, sur la rue comme dans les collèges: « *On* a été là, hier. *On* est revenu ce matin. *On* était parti... *On* s'est amusé... » etc.

On se faufile partout, même dans les phrases où il n'a que faire. Pourquoi ne pas mettre cet intrus à sa place? Il est lourd, désagréable à l'oreille, et c'est lui — je le jurerais — le grand coupable qui enlève à notre idiome une partie de son charme.

On a sa place, parfois; je ne le nie pas, mais *nous* doit avoir la sienne aussi, et plus souvent que l'autre. Employons donc la première personne du pluriel quand il le faut. Nos phrases y gagneront en correction et en clarté.

Cette réforme, je m'en doute, ne peut s'opérer pratiquement que dans les générations nouvelles; aussi est-ce aux éducateurs que je demande d'extirper le *on* du langage de ceux qui seront les hommes de demain. Une fois commencé, le mouvement fera son chemin, car j'ai pu constater que cette faute était très facile à détruire, les gens se rendant vite compte que le *on* est encore plus haïssable que ne l'était le *moi*... autrefois.

E.-Z. MASSICOTTE.

NOTE.—Quelques-uns paraissent craindre que le pronom *on* disparaisse, vienne, si on lui fait la guerre, à n'être plus employé même quand il est nécessaire. Ce n'est pas à craindre chez nous, et M. Massicôte a raison, bien que le pronom *on* ne soit pas aussi laid qu'il le dit. Rappelons que d'après le sens du discours, *on* peut désigner aussi la personne qui parle, ou celle à qui l'on parle, ou celle dont on parle, mais cet emploi est rare, et nous pouvons adresser à ce pronom le discours classique: « Vous ne méritez pas l'amour qu'*on* a pour vous. »

R.

BIBLIOGRAPHIE

DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

(Suite)

—
1829

15.—M. BIBAUD. Extrait de *Lettres d'un Américain voyageant en Canada en 1825*. Article s. s. dans *la Bibliothèque canadienne ou Miscellanées*, etc. (M. Bibaud, éditeur), Montréal (imp. James Lane), mai 1829, t. VIII, N° 6, pp. 220-223.

V. p. 222, sur le nom *Bostonnais*.

V. p. 223 : « Nous pouvons hardiment faire une remarque ; c'est que les Français canadiens parlent leur langage plus purement qu'aucuns autres émigrés que nous ayons vus. »

1831

16.—M. BIBAUD. *Noms vulgaires, populaires et scientifiques de quelques plantes remarquables du Canada*. Article s. s. dans *l'Observateur* (M. Bibaud, éditeur et propriétaire), Montréal (imp. Ludger Duvernay), 11 juin 1831, t. II, p. 356.

31 vocables : *ail des bois, colombine sauvage, cornouiller, herbe à chaux, sapinette, sureau noir, sureau blanc*, etc. Le nom canadien est généralement suivi du nom anglais et du nom latin.

1832

17.—M. BIBAUD. *De quelques locutions bizarres*. Article s. s. dans le *Magasin du Bas-Canada—Journal littéraire et scientifique* (M. Bibaud, éditeur et propriétaire), Montréal (imp. Ludger Duvernay), octobre 1832, t. II, N° 4, pp. 136-140.

Citation d'un article du *Cabinet de lecture*, et (pp. 139-140) remarques sur des locutions incorrectes employées au Canada, telles que *démancher* (défaire, démettre), *embarquer dans une calèche, en débarquer, grouiller* (remuer, bouger), *c'est de valeur* (c'est fâcheux, triste, malheureux), *adresser la multitude* (s'adresser à la multitude), *opposer une mesure* (s'y opposer).

1833

18.—ISIDORE LEBRUN. *Tableaux statistique et politique des deux Canadas*. Paris (Treuttel & Würtz), 1833, in-8, 538 pp.

V. p. 188 : « De toutes nos provinces, c'est de la Normandie que le langage canadien a conservé le plus de locutions. C'est souvent à s'y méprendre, comme pour la prononciation... En général, le français canadien n'a point d'accent ; et l'instruction en se répandant va élaguer du langage usuel une foule d'expressions britanniques. »

P. 271 : « Le principal (soutien de la nationalité canadienne-française) est et doit être la langue, et ils (les Canadiens français) ne la purifient pas des défectuosités qui lui sont restées depuis presque un siècle, ou qu'elle a reçues du contact de l'anglicisme. Le français que parle le Bas-Canada n'est plus le langage du XVII^e siècle, quoiqu'il conserve une forte empreinte de *style réfugié*. »

19.—THÉODORE PAVIE. *Souvenirs Atlantiques. Voyage aux Etats-Unis et au Canada*. Paris (Roret), 1833, 2 vol. in-8, 352 et 356 pp.

V. vol. I, p. 146. Se rendant de Kingston à Montréal, Pavie a connu les *voyageurs* canadiens-français : « Leurs chansons sont toutes françaises et j'éprouvais un plaisir délicieux à les écouter chanter en chœur des chants de leur première patrie. Souvent je m'asseyais sur les bords du Saint-Laurent pour esquisser ses paysages imposants, mais tout à coup ces voix m'arrivaient sur les flots, comme un souvenir, et je les écoutais avec ravissement. »

Pavie fit son voyage au Canada en 1829.

1839

20.—LORD DURHAM. *The Report and Despatches of the Earl of Durham, her Majesty High Commissionner and Governor general of British North America*. Londres (Rigeways, Piccadilly), 1839, in-8, XVI+423 pp. Cette édition anglaise, ainsi que celle de 1902 (Londres, Methuen & Co.), comprend les annexes. Il parut, en 1840, à Québec, une version française, sans les annexes (s. l. n. d., in-8, 78 pp. à 2 colonnes) : *Rapport de Lord Durham, haut-commissaire de Sa Majesté, etc., sur les affaires de l'Amérique Septentrionale Britannique*.

V. pp. 8-9 de la version française : La différence du langage produit entre les Anglais et les Canadiens français des « malentendus funestes », envenime les querelles et entretient des animosités ; c'est l'un des obstacles à la bonne entente entre les deux races les plus « difficilement surmontés » et comme la cause de tous les autres.

P. 68 : Le remède est « d'établir dans cette province une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature décidément anglaise. »

1841

21.—(L'Abbé Thomas MAGUIRE.) *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses* (s. s.). Québec (Fréchette & Cie), 1841, petit in-8, II+184 pp.

Dans l'*Avertissement* (p. II, verso du titre), l'auteur dit n'être qu'un « humble compilateur... malgré quelques articles de sa création devenus indispensables pour signaler des erreurs de langage particulières au Canada ». Il cherche à corriger le langage plutôt qu'à traiter scientifiquement les faits dialectologiques. L'ouvrage comprend, pp. 1-134: *Manuel des difficultés*, par ordre alphabétique; pp. 135-172: *Recueil de locutions vicieuses*, 239 articles; pp. 172-184: *Prononciation figurée de plusieurs mots qui peuvent embarrasser les jeunes élèves*, en orthographe vulgaire.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 19, ou *KJ 02*, p. I 311;—GINGRAS, *Manuel* (N° 53), p. I.

1842

22.—M. BIBAUD. *La langue française—L'expansion de la langue française aux États-Unis et au Canada*. Article s. s. dans *l'Encyclopédie canadienne, journal littéraire et scientifique* (M. Bibaud, éditeur-propriétaire), Montréal (imp. John Lovell), mars 1842, t. I, No 1, pp. 1-3.

23.—M. BIBAUD. Note, dans *l'Encyclopédie canadienne, ibid.*, p. 38, annonçant « pour paraître prochainement » une « seconde édition corrigée et augmentée » du *Treatise* de Meilleur.

Cf. N° 26.

24.—ANON. et l'Abbé Thomas MAGUIRE. *Questions grammaticales ou Remarques sur le Manuel des difficultés* (V. No 21). Articles s. s. et réponses de l'Abbé Maguire, dans *la Gazette de Québec*, mai et juin 1842, *passim*.

25.—M. BIBAUD. *Études grammaticales*. Article s. s. dans *l'Encyclopédie canadienne* (M. Bibaud, éditeur-propriétaire), Montréal (imp. John Lovell), mai 1842, t. I, No 3, pp. 101-106.

Examen et discussion des articles mentionnés au N° 24. « Généralement parlant, les Français (de Paris ou des Provinces) ne prononcent pas exactement et en tout comme les Canadiens qui n'ont pas séjourné en France. »...« Quelque respect que l'on doive avoir pour la prononciation de Paris, celle du reste de la France devrait lui être préférée, là où elle lui serait contraire: les Parisiens ne

devraient pas être imités, s'il était vrai qu'ils disent, comme fait ici le peuple sans éducation, *mye, fye, oreye*, etc, au lieu de dire, comme le reste des Français et ceux des Canadiens qui ont été bien élevés ou qui ont étudié, *mil* ou *millet*, *fil*, *oreille*, en donnant à *l* ou *ll* le son mouillé, comme s'expriment les grammairiens.» Et l'auteur signale particulièrement comme prononciations canadiennes défectueuses l'*a* de la terminaison *ation* prononcé trop long, l'*e* des mots comme *alerte*, etc., prononcé comme *a*, le *t* final prononcé dans *pot*, *minot*, etc.

Cf. N° 32.

26.—Jean-B. MEILLEUR. *A treatise on the pronunciation of the French Language, or a Synopsis of rules for pronouncing the French Language, with practical irregularities, exemplified.* «Second edition, enlarged and improved.» Montréal (John Lovell), 1842, petit in-8, 108 pp.

La première édition avait un autre titre (V. N° 41).

L'*Introduction* ajoutée à la 2^{me} édition (pp. 11-36), et datée: «Montréal, septembre 1841,» renferme des «general considerations upon the mechanism and the philosophy of language». L'ouvrage s'adresse aux instituteurs, et l'auteur veut donner à ceux-ci un moyen d'exercer «in English, their French pupils, upon the rules and practical irregularities of their vernacular tongue, and in French, their English pupils who devote a share of their time to the study of this language». Dans la *Préface* (p. 7), Meilleur explique comment son traité remanié est adapté aux besoins du pays: «In spite of the efforts of some fanatical politicians to proscribe the French and to prevent its use in this country, its true knowledge will always be eagerly sought for, by all philologists, as a fertile source of useful and agreeable learning. The English may forcibly become the language of business and officiality; but the French shall still continue to be, as ever, the language of science and polite literature.... As several English words are daily introduced in the French, I have purposely taken for example those which seem now to be adopted in that language, especially by the people of this country, with a view to facilitate a more easy and more regular intercourse in the transactions of business, by a uniformity of terms and expressions, technical as it were, which have become of a common and general acceptation among persons of both origins.» Parmi les termes anglais que Meilleur relève comme étant «pretty generally adopted into French in this country», nous trouvons: *wagon, writ, yawn, yankee, pouding, coldstream, misdemeanor, steamboat, steam, steamer, bill, sheriff, poll, spleen, meeting, schelling, husting, railroad, toast, sloop, warrant, wigh, wiski*, etc. Meilleur se sert de signes conventionnels pour figurer la prononciation.

L'Université Laval, à Québec, possède un exemplaire de la seconde édition qui paraît venir d'un second tirage, car le titre porte la date «1847». Cet exemplaire a été annoté par l'auteur lui-même en 1869, apparemment en vue d'une troisième édition.

Cf. Nos 23 et 33.

27.—M. BIBAUD. *Prononciation de la langue française*. Article s. s. dans *l'Encyclopédie canadienne, journal littéraire et scientifique* (M. Bibaud, éditeur-propriétaire), Montréal (imp. John Lovell), juin 1842, t. I, No 4, pp. 134-138.

Compte rendu du *Treatise* de Meilleur (N^o 26), et discussion.

28.—PHILOLOGUE. *Traité de prononciation*. Article dans *l'Encyclopédie canadienne* (V. N^o 27), juillet 1842, t. I, N^o 5, pp. 177-190.

L'auteur reprend un grand nombre des indications de Meilleur dans son *Treatise* (N^o 26), et les corrige.

29.—M. BIBAUD. Article s. t. et s. s., dans *l'Encyclopédie canadienne* (V. N^o 27), août 1842, t. I, N^o 6, pp. 225-228.

Compte rendu du *Manuel* de Maguire (N^o 24). Dissertation et témoignages sur les mots *pimbina* et *atoca*.

30.—M. BIBAUD. *Botanique*. Article s. s. dans *l'Encyclopédie canadienne* (V. N^o 27), septembre 1842, t. I, N^o 7, pp. 253-255.

Noms vulgaires, populaires et scientifiques des arbres, arbrisseaux et plantes les plus remarquables du Canada.

31.—M. BIBAUD. *Encore un mot sur le Manuel*. Article s. s. dans *l'Encyclopédie canadienne* (V. N^o 27), septembre 1842, t. I, N^o 7, pp. 262-264.

Dissertation sur les titres *Revérend*, *Monsieur*, *Messire*, appliqués aux membres du clergé.

32.—ANON. *Études grammaticales*. Article s. s. dans *l'Encyclopédie canadienne* (V. N^o 27), novembre 1842, t. I, N^o 9, pp. 340-345.

Reproduction de *Remarques* sur le *Recueil* de Maguire, parues dans le *Canadien* (de Québec), avec notes; 23 mots.—Reproduction d'un article de la *Gazette de Québec* sur le même ouvrage.

Cf. N^o 25.

1847

33.—Jean-B. MEILLEUR. *A treatise on the pronunciation of the French Language* etc. (V. N^o 26.)

1850

34.—Théodore PAVIE. *L'Amérique anglaise en 1850 — Les Anglais et les Américains sur les bords du Saint-Laurent — Les Canadiens-Français — Scènes de la vie coloniale et de la vie nomade.* Dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1850, t. VIII, pp. 965-1007.

A propos de l'apparition des deux ouvrages suivantes: 1^o *Hudson Bay or Snow shoe tours, boat and canoe travelling incursions*, par R.-M. BALLANTYNE; Edinburgh, 1847; 2^o *L'Acadie, or Seven years explorations in British America*, par Sir James ALEXANDER; Londres, 1850.

V. III. *Le Canada—Québec* (pp. 987-993), spécialement p. 988:

... « En face de Québec, sont répandus en grand nombre les anciens colons français que les Anglais désignent par le nom de *French colonists*. Leur quartier général est le comté actuel de la Rivière-du-Loup. Plus civilisés à tous égards que leurs compatriotes, les Acadiens du Nouveau-Brunswick (V), sur les Acadiens, p. 985), ils représentent la vraie race canadienne-française, les premiers occupants, après les Indiens, de cette partie du continent américain. Ils parlent un vieux français peu élégant; leur prononciation épaisse, dénuée d'accentuation, ne ressemble pas mal à celle des Bas-Normands. En causant avec eux on s'aperçoit bien vite qu'ils ont été séparés de nous avant l'époque où tout le monde en France s'est mis à écrire et à discuter. »

V. IV. *Le Haut-Canada*, p. 994: Dans le Haut-Canada, « on n'entend presque plus parler français. »

1851

35.—Xavier MARMIER. *Lettres sur l'Amérique*. 1^{re} éd., Paris (Bertrand), 1851. V. l'éd. de Paris (Plon & C^{ie}), 1881, 2 vol. petit in-16, 455 et 463 pp.

V. vol. I, pp. 120-121: Discussion de l'étymologie de *Canada* et de *Québec*.

V. vol. I de l'éd. de 1866, p. 95: « Ici, l'on garde, dans l'usage de notre langue, cette sorte d'atticisme du grand siècle... Le peuple lui-même parle assez correctement et n'a pas de patois. »

1853

36.—J.-J. AMPÈRE. *Promenade en Amérique*. II. *La Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France*. Dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1853, XXIII^e année, t. XVII, pp. 292-319.

V. p. 306: « L'accent qui domine à Montréal est l'accent normand. Quelques locutions trahissent pareillement l'origine de cette population, qui, comme la population franco-canadienne en général, est surtout normande. Le bagage des voyageurs s'appelle *butin*, ce qui se dit également en Normandie et

ailleurs, et convient particulièrement aux descendants des anciens Scandinaves.»... On a dit à l'auteur: «Montais, m'sieu, il y a un biau chemin.» et, en parlant d'un bateau: «Ne prenez pas celui-là, c'est le plus méchant.»... «Pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle, il faut aller au Canada.» *L'habitant canadien* «ne parle pas le patois qu'en parle aujourd'hui dans les villages de Normandie.»

Cf. N^o 39.

37.—Pierre-J.-O. CHAUVEAU. *Charles Guérin*, roman de mœurs canadiennes. Montréal (Cherrier), 1853; in-8, VII+359 pp.

V. Note F, p. 357: «Le langage des Canadiens les moins instruits est encore du français et du français meilleur que celui que parlent les paysans des provinces de France où l'on parle français. On ne saurait trop admirer la sottise de quelques touristes anglais et américains qui ont écrit que les Canadiens parlent un patois. Le fait est que, sauf quelques provincialismes, quelques expressions vieilles, mais charmantes en elles-mêmes, le français des Canadiens ressemble plus au meilleur français de France que la langue du Yankee ne ressemble à celle de l'Anglais pur sang.»... «La classe lettrée parmi nous a peut-être, proportion gardée, plus de blâme à recevoir sous le rapport du langage que la classe inférieure. Outre qu'elle ne soigne pas toujours autant la prononciation qu'elle devrait le faire, elle se rend aussi coupable de nombreux anglicismes. La classe ouvrière des villes a adopté un bon nombre de termes anglais, dont elle paraît avoir oublié les équivalents français. Un vocabulaire de ces expressions serait une œuvre utile et vraiment nationale.»

V. N^o 318.

1855

38.—ANON. *Dictionnaire des barbarismes et des solécismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification*. Montréal, 1855, in-12, 23 pp.

Morgan, *Bibliotheca canadensis*, p. 41, et P.-G. Roy, *Rech. Hist.*, VIII, p. 84, attribuent cet ouvrage à J.-P. BOUCHER-BELLEVILLE; Dionne, *Inventaire chronologique*, N^o 538, à «N. Cyr, rédacteur du *Semeur canadien*.» *Le Semeur canadien* était un journal religieux, politique et littéraire publié à Montréal. Le révérend N. Cyr fut pasteur de l'église protestante française de Philadelphie.

1856

39.—J.-J. AMPÈRE. *Promenade en Amérique*. Paris (Michel Levy frères), 1856, 2 vol. in-12, 421 et 422 pp.

Réimpression de l'ouvrage publié dans la *Revue des Deux Mondes* en 1853 (V. N^o 36).

V. aux pp. 108 et 119, les passages cités au N^o 36.

1858

39a.—ANON. *L'été des sauvages*. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, novembre 1858, t. II, N° 11, p. 197.

1859

40.—E. RAMEAU. *La France aux Colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadie et Canada*. Paris (A. Jouby), 1859, in-8, XXXIX+ (1^{ère} partie) 160+ (2^{ème} partie) 355 pp.

V. 2^{ème} partie, p. 208 : « Sur les bords du Saint-Laurent, notre langage n'a pas plus dégénéré que notre caractère. »

41.—J.-C. TACHÉ. *Notice historiographique sur la fête célébrée à Québec le 16 juin 1859, jour du deux centième anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval en Canada*. Québec (J.-T. Brousseau), 1859, in-8, 72 pp.

V. pp. 16-44 : Récit d'une discussion publique faite par les élèves du Petit Séminaire de Québec sur le choix et l'adoption d'un plan d'études classiques. Les discours de MM. LALIBERTÉ (pp. 19-20), LEPAGE (pp. 20-21), GAGNÉ (pp. 22-23), MÉTHOT (pp. 25-26), traitent principalement de la part à donner au français et à l'anglais dans les études classiques au Canada. M. Méthot cite des anglicismes : *M. X a marié M^{lle} une telle, j'ai été appointé à tel emploi, je lui ai payé une visite*, etc.

1860

42.—Kinaham CORNWALLIS. *Royalty in the New World or The Prince of Wales in America*. New-York (M. Doolady), 1860, in-12, XII+289 pp.

V. pp. 4-5 : « When you speak to a cabman he answers in French *patois*, or with an accent which tells you that French is the mother tongue; as you pass a group of children, you hear chattering French. »

(la suite prochainement)

LES MOTS POPULAIRES

DANS LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Abréviations : A. C. = *Les Anciens Canadiens*, par P.-A. de Gaspé (édition Cadieux & Derome); M. = *Mémoires*, par le même; J. R. D. = *Jean Rivard le Défricheur*, par Gérin-Lajoie; D. M. = *Deuxième Mine*, par le R. P. Lacasse; N. M. = *Nouvelle Mine*, par le même.

Acalmé.—« Comme elle était plus *acalmée* (calme) le matin... » M., p. 420.

Accoter (s').—« Tu peux bien parler des chiens affamés, ladre d'avare, s'écrie la cuisinière, toi qui fais tant jeûner le tien qu'il *s'accote* amont ton four pour japper. » M., p. 264.

Adon.—« Ça fait toujours bien quatre-vingt dix coups de retranchés, sans compter les *adons*. » A. C., p. 22.

Amont.—Voir *accoter (s')*.

A pic.—« J'étais dans une nouvelle paroisse où quelques-uns des gens sont un peu *à pic*: ils participent à la nature du terrain. » D. M., p. 104.

Arras.—« J'avais tout vu et entendu comme je vous vois, car j'étais *arras* (près) d'eux. » M., p. 446.

Assination.—« Je salue poliment et je présente mon *assination*. » M., p. 445.

Avenant.—« Ce qui n'empêcha pas Joséphine d'être à seize ans la plus belle fille de la paroisse de Sainte-Anne: et si *avenante* (polie, gracieuse) avec tout le monde, surtout avec les garçons, que la maison des bonnes gens ne vidait jamais. » M., p. 416.

Averdingles.—« Où vas-tu, mon homme, que tu es si faraud? Prends garde à toi: si tu fais des *averdingles* (fredaines), je te repasserai en saindoux. » A. C., p. 59.

Batte-feu.—« Je leur remis ma corne à poudre, mon tondre, mon *batte-feu*, et une pierre à fusil, leur enjoignant d'allumer du feu. » A. C., p. 152.

Berda.—« Moi, ça me réjouit; maintenant que tout le *berda* est fini (vacarme). » A. C., p. 63.

Berdigne-berdagne.—« La cloche sonne, *berdigne-berdagne*, un carillon d'enfer. » M., p. 133.

Bigre.—« J'ai beau me faire petit, ma *bigre* de tête domine toujours l'assemblée. » M., p. 455.

Bombarbe.—« Peu à peu, à force de patience et de soin, il habitua l'oursonne à se tenir debout et à danser au son de la *bombarbe*. » J. R. D., p. 111.

Boulant.—« Vous serez toujours mieux sur ma charge de bois que de marcher dans cette neige *boulante*. » M., p. 131.

Braïller.—« Tant que le peuple fut fin, il les envoya *braïller* ailleurs. » D. M., p. 78.

Branché.—« J'ai la malchance d'avoir les dents comme une marèche et enracinés comme un vieux chêne; si bien que tous les chirurgiens *branchés* y avaient perdu leur latin. » M., p. 447.

Brässée.—« Nos défricheurs purent cueillir assez de sève pour faire une bonne *brässée* de sucre. » J. R. D., p. 57.

Broc.—« La Corriveau, profitant du moment où son mari était plongé dans un profond sommeil, lui brisa le crâne en le frappant à plusieurs reprises avec un *broc*. » A. C., p. 216.

Brûlot.—« Vous savez, Monsieur, que les habitants fument avec des *brûlots* bien courts; c'est plus commode pour travailler. » A. C., p. 232.

Brunante.—« Ces derniers, après avoir fait connaissance, venaient souvent, à la *brunante*, fumer la pipe à la cabane de Jean Rivard. » J. R. D., p. 102.

Caberouette.—« Il crut que c'était son bandage de roue ou quelque fer de son *caberouette* qui était décloué. » A. C., p. 24.

Caillette.—« Place, place, *caillette*; place, place, rougette. » D. M., p. 86.

Calâbre.—« Quand il passa près de l'*esquelette*, il lui sembla *bin* entendre quelque bruit; mais comme il ventait un gros *saroué*, il crut que c'était le vent qui soufflait dans les os du *calâbre*. » A. C., p. 24.

F.-X. BURQUE, p^{tr}e

(à suivre)

FAÇONS DE PARLER

PROVERBIALES, TRIVIALES, FIGURÉES, ETC.

des Canadiens au XVIII^e siècle

PAR LE P. POTIER, S. J.

(Suite)

DE CATARAQUI À NIAGARA

Touer un vaisseau, i. e. le faire avancer par le moyen d'un ancre.

Se mouver, i. e. agir.

Mouver q., i. e. le presser.

La **mer** est belle, i. e. le lac.

Ce canot, ce bois, & s'enfonça un moment dans l'eau, puis on le vit **resoudre**, i. e. sortir, reparaitre, sur-nacher.

Cette pointe nous **mange** l'île, i. e. nous la cache, nous la dérobe à la vue.

Ce bateau **capie** bien, i. e. va bien à la cape.

Pese sur la voile, i. e. appuie.

Dans l'automne les vents **pesent** plus qu'en été, i. e. sont plus pesants, plus forts.

Un émérillon se **pavoisoit** autour du bateau, i. e. caracolloit, voloit autour.

Engagé m., i. e. garçon serviteur.

Le **flottant**, i. e. la mer montante.

Le **juisant**, i. e. la mer descendante.

Le canot, vaisseau, & **toucha**, i. e. passa v. g. sur une roche.

NIAGARA À DÉTROI

Roulin m., i. e. lame qui vient se briser sur la grève. Le roulin est terrible.

Roulins fleuris, i. e. écumeux.

Il y a peu, beaucoup, & de **levée**, i. e. agitation de l'eau.

Clabotage m. ou **clapotage** m., i. e. petites lames courtes et sautillantes. . . **Claboter** n.

Il en **coigne**, i. e. fait un vent impétueux.

Si ce n'étoit la **levée**, nous **filerions**, i. e. irions bon train.

Il y a tant de chevreux! . . . Allons; cela **fait trembler**, i. e. surprend, est étonnant.

Il s'en alla **bon-froid**, i. e. vite.

Nous étions trop **affalés**, i. e. trop avant dans l'anse.

Gravois, i. e. gravier.

Platon m., i. e. endroit plat sur les écors.

Ravine f., i. e. endroit cavé par les pluies &.

Tirants m., i. e. rayons de soleil qui passent entre deux nuées.

De l'**agaga**, i. e. farine bouillie avec du lard fricassé.

Il **grouille** encore, i. e. remue.

Un **volier** de tourte &, i. e. volée, bande.

Bois-pourri m., i. e. il éclaire la nuit.

Bois-mort m., i. e. propre à allumer le feu.

Tuer le feu, i. e. l'éteindre.

ILE AU BOIS BLANC

1744

Représentation f., i. e. tombe qu'on expose pendant les services.

Mariage à la **gomine**, i. e. sans cérémonies de l'église. Une telle je vous prends à témoin que je prends une telle pour mon épouse.

Canadienne (une), i. e. menterie... craque.

Jouer de l'aviron avec ardeur, i. e. nager dur.

Canot **allège**, i. e. qui n'est pas chargé. Nous sommes alléges.

Caliner n., i. e. être paresseux, fêtard.

Calin, **calinerie**, i. e. lambin, lambinerie.

Pendiller i. e. être suspendu... Pendilaison de chien &.

Bredasser n., i. e. faire mille petits ouvrages: La f. Latour ne fait que bredasser. **Bredassier** m., **bredasserie** f.

Il fut de retour **drès** le petit printemps, i. e. dès (ou) au commencement du petit printemps.

Porte-manteau m., i. e. Frère qui accompagne les Pères dans leur visite.

Le **solage** d'une église, d'une maison &, i. e. le fondement (ut puto)... longues pièces de bois qui portent à

terre & item la maçonne qui la supporte.

La pluie a dégradé les **joints**, i. e. a fait tomber la terre mise entre les pièces de bois.

Jouailler n., i. e. jouer souvent.

Courrailler, aller de part et d'autre.

Rabiole, i. e. ce qu'on appelle navet en Flandre.

La **clé** d'une cheminée &, i. e. grosse pierre placée au milieu du manteau.

Le P. Richet voyant que je ne **riochois** pas, i. e. riais pas.

Ma fri, je le croirois ainsi, i. e. certes.

Le **soc** d'un cochon, i. e. le râble.

Cornar m, i. e. graine qui s'attache aux habits.

Janis est une **niquedouille**, i. e. ne sçait ce qu'il dit.

Probablement Nicolas-François Janis, marié au Détroit en 1745.

Je ne voulus pas de cette **patacle**, i. e. mauvaise horloge.

Le vent **pèse** dans le grenier, i. e. s'y engouffre.

On lève autant de **pieux** qu'on veut à l'île au Bois blanc

Renduit m., i. e. enduit de mortier entre les croutes des murailles &... **Renduire** un mur.

Molton m., i. e. drap à mitasses.

Fumant, i. e. tabac. Donnez-lui un bout de fumant.

Dans vos petits voyages au fort, aiez soin de rapporter toute sorte de **gré-nage**, i. e. graines.

Le tems est **bas**, i. e. il y a apparence de pluie.

Maitre m. de rets, i. e. grosse ficelle ou corde q̄i occupe le haut et le bas des rets d'un bout à l'autre.

Flottes f., i. e. petits morceaux de cèdre attachés au maitre d'en haut.

Akantican m. grosse flotte aux 2 bouts (des rets).

Plomb ou petites roches attachées au maitre d'en bas pour étendre les rets.

Je n'ai pas encore donné le quinquina à l'eau-de-vie à **faux**, i. e. sans qu'il eut son effet.

Il **rase** 30 ans, i. e. approche.

Ce chien avait le **Manitou** pour la perdrix, i. e. il chassoit bien. * Janis.

Sa maison est sale comme une **soue** à cochon, i. e. porcherie.

Il fut **capot** et repiqué **capot**, i. e. il ne sçut plus que dire.

Il regardoit 15 millions qu'il avoit gagné aux îles comme un **bibus**, i. e. une bagatelle.

Il eut une **volée**, i. e. on se moqua de lui.

Je trouverai une **cheville** à tout ce que vous pourrez dire, i. e. une réplique.

Il a **fricassé le camp**, i. e. *abit*. Fricassez-moi le camp.

Vous ferez tout ce qu'il y a à **ravau-der** ici dedans, i. e. à réparer.

Le caribou **brasse** mieux la neige que l'original, i. e. s'en tire mieux.

Nous vîmes un ours qui étoit **écoré**, i. e., au haut d'un écors.

Il tiroit le chevreuil à **bout touchant**, i. e., de fort près.

Chevreaux aux cornes fines, i. e. gros mâle.

Le canot **voltigeoit** sur l'eau, i. e. filoit, **pistoit** bien.

Rondin, i. e. gros bâton.

La neige **pelotoit**.

Je sais **fourgailler** chez le P. Bon., i. e. furer.

P. Bon : *abréviation de Bonnacamps, ou de P. Bonaventure, récollet, aumônier au Détroit en 1754 (Tanguay).*

Le poisson **donne** beaucoup le printemps à Otsand8ske, i. e. y abonde... on le prend à la main.

Le poisson **territ**, i. e. s'approche de terre.

Ce sauv. fait mille jongleries, mille **diabolicités**, i. e. diableries.

Après cette **secousse**, i. e. cette fois. * L'Esp.

Peut-être Charles Bourgeois dit l'Espérance, caporal de la compagnie de M. de Contrecoeur, au Détroit à la fin de 1750 (Arch. du Sém. de Q.).

C'est la **dogique** du village, i. e. la principale.

N'y a-t-il pas ici assez de pieux **épaillés** d'un bord et d'un autre, i. e. éparpillés.

Il n'y a point de **doublage**, i. e. c'est une simple clôture.

Point de vin de France qui tienne ici contre l'**aigrage**.

Lesciver du blé d'inde, i. e. le monder.

Ils étoient gris, mais de la **grisaille** la plus parfaite.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Bicler (*biklé*) v. tr.

|| Bigler, loucher légèrement.

VX FR. *Bicle*, louche, se disait *bigle*, LA CURNE, MÉNAGE : dans COTGRAVE, *bicle* et *bigle* sont donnés comme synonymes, sortis du latin *bis oculus*. On trouve aussi dans l'ancien français *bicler*, LA CURNE, et *biscler*, GODEFROY.

Estre louche ou *bicle*, c'est une distortion contrainte, avec inégalité de la vue. PARÉ, XX, 5, cité dans LITTRÉ.

Les mères ont raison de tancer leurs enfants, quand ils contrefont les borgnes, les boiteux et les *bicles*. MONTAIGNE. *Essais*, liv. II, chap. XXV.

DIAL. *Bicler*=bigler, loucher, Normandie, TRAVERS, MOISY, *Bull. des P. N.*, p. 300 (DU BOIS donne le sens de regarder du coin de l'œil); Bas-Maine, DOTTIN; Centre, JAUBERT; =cligner des yeux, Haut-Maine, MONTESSON.

Bijouetter (*bijweté*), **béjouetter** (*béjweté*) v. tr.

|| Bêcheveter, mettre tête-bêche, placer deux objets l'un près de l'autre en sens inverse. *Ex.*: *Bijouetter* deux planches=abouter deux planches taillées en biseau.

FR. LAROUSSE, au mot *bêcheveter*, remarque que l'on dit abusivement *béjoiter*.

DIAL. *Béjouetter* et *béjouetter*=m. s., Maine, DOTTIN, MONTESSON.

Bijouettere (*bijwè·tr*) v. tr.

|| Bêcheveter.

Bisc-en-coin (*de*) (*dé bisk à kwé*) loc. adv.

|| De biais, de travers, d'un coin à l'autre, en diagonale. *Ex.*: Le chemin passe sur ma propriété *de bisc-en-coin*=traverse ma propriété en diagonale.—Regarder *de bisc-en-coin*=regarder de travers.

DIAL. Loc. normande, TRAVERS, MOISY, ROBIN, DELBOULLE.

Billot (*biyô*) s. m.

|| Bille.

FR. *Bille* = partie d'un arbre prise dans la grosseur du tronc ou des grosses branches, pour être travaillée, sciée, mise en planches, etc., DARM., LITTRÉ.

Biner (*biné*) v. intr.

|| Reculer, renoncer à quelque chose, abandonner quelque entreprise, lâcher pied.

Bistringue (*bistré:g*) s. f.

|| Bal, danse, bastringue.

FR. *Bastringue* = bal de guinguette, LITTRÉ, bal public, grossier et bruyant, DARM.

FR.-CAN. Une chanson populaire, bien connue au Canada, commence par ce couplet :

Mademoiselle, voulez-vous danser ?

La bistringue, la bistringue...

Mademoiselle, voulez-vous danser ?

- La bistringu' va commencer.

Blanc-mange (*blā mā:j*) s. m.

|| Blanc-manger, crème en gelée, faite avec du lait, des amandes, du sucre, etc.

Blé d'Inde (*blé d'éd*) s. m.

1° || Maïs, blé de Turquie.

FR. *Blé d'Inde*, maïs, est enregistré par LITTRÉ et LAROUSSE.

2° || Forte réprimande, bonne leçon, savon (fam.).

3° || Affront, insulte, injure.

Bleuet (*bléè*), **bluet** (*bluè, blüè*), **beluet** (*bæliwè, bæliwèt*) s. m.

|| Bleuet ou bleuet du Canada, espèce d'airielle, LITTRÉ, LAROUSSE.

Bleusir (*blézi:r*) v. intr.

|| Bleuir, rendre bleu, devenir bleu.

DIAL. *Bleusir* = bleuir, Picardie, CORBLET ; *bleudzir* = m. s., Centre, JAUBERT.

Barley (*barlé*) s. m.

|| Orge.

VX FR. *Barley* = m. s. ; « pain fait de *barley* », LA CURNE, DU CANGE.

Blonde (*blō:d*) s. m.

|| Bonne amie.

DIAL. *Blonde* = m. s., Centre, JAUBERT ; Maine, DOTTIN, MONTESSON ; Nivernais :

Bonjour mon capitaine,
Donnez-moi mon congé,
Pour aller voir ma blonde,
Qu'mon cœur a tant aimé. *Chants pop. du Nivernais*, p. 180.

Enfants, prenons courage ;
En France nous rentrerons ;
Nous irons voir nos blondes,
Nos petits cœurs mignons. *Ibid.*, p. 182.

FR.-CAN. La blonde du Canadien est la douce du gars breton.

Bubusse (*bubus*), **bebusse** (*bèbus*) s. m.

1° || Breuvage, composé d'eau tiède, de lait et de sucre, qu'on donne aux enfants.

2° || *Faire faire bubusse* = faire boire un enfant.

Buc (de) en blanc (*dè buk à blā*) loc. adv.

|| De but en blanc.

DIAL. *But* ⇒ *buk* en wallon, LITTRÉ.

Blouse (*bluz*), s. f.

1° || Veston, paletôt, pardessus.

FR. *Blouse* = vêtement de dessus, en grosse toile, en laine, ouvert par devant, ayant la forme d'une chemise, et que portent les paysans, les ouvriers, DARM.

2° || (Syn. de *blé d'inde* 2°.)

Bonheureusement (*bônœrmā*) adv.

|| Heureusement.

VX FR. *Bonheureusement*, *boneurement*, GODEFROY.

Bœu (*bâ*) s. m.

|| Bœuf.

DIAL. *Bœu* se dit dans le Centre, JAUBERT, LAPAIRE, LITTRÉ ; le Haut-Maine, MONTESSON ; la Picardie, HAIGNERÉ, LITTRÉ ; l'Ille-et-Vilaine, ORAIN ; la Franche-Comté, ROUSSEY ; la Normandie, MOISY, *Bull. des P. N.*, p. 388.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Dialectes et Patois.—Bel article de Thomas Grimm, dans *le Petit Journal* du 15 septembre dernier, sur les avantages qu'il y a pour la France dans la conservation des patois, spécialement de la langue bretonne. « Défendons, répandons de plus en plus, écrit-il, la langue française, la langue nationale; élargissons au dedans et au dehors sa sphère d'influence. Mais ne détruisons pas les dialectes ni même les patois régionaux. » Et il se demande si c'est le symptôme d'une détente dans les rouages administratifs, que les paroles suivantes prononcées par M. le préfet Collognon, à la dernière réunion du conseil général du Finistère : « La conservation de la langue bretonne est à désirer, au même titre que celle de langue basque ou provençale, parce qu'elle contient quelque chose du génie de la race qui l'a parlée pendant des siècles: si elle venait à disparaître, c'est l'âme populaire elle-même qui subirait une véritable diminution. »—Comme l'a dit M. Louis Hémon, en réponse à la harangue du préfet, « ce n'est pas dans l'uniformité que réside la force intellectuelle d'une nation, c'est, au contraire, dans la variété des esprits et dans l'originalité des conceptions. »

Le Canada en France.—Nos journaux ont raconté les fêtes de Saint-Malo et de Honfleur. Le format et le volume du *Bulletin* ne nous permettent pas de donner un compte rendu complet de ces solennités franco-canadiennes; mais nous pouvons glaner ici et là quelques extraits de discours et d'articles intéressants.

L'honorable M. Turgeon a été l'objet d'une cordiale réception à Mortagne, dans le Perche. Dans le rapport de cette fête, nous avons surtout remarqué le discours prononcé par M. Charles Turgeon, professeur d'économie politique à la faculté de droit de Rennes, qui représente la branche restée française de la famille du ministre canadien. « Malgré leurs épreuves, malgré notre abandon, les gens de chez nous, a dit l'orateur, sont restés nôtres par le sang, par le culte, par le langage, par le souvenir. Et c'est pourquoi, nous autres français, nous les aimons, ce me semble, comme un frère aîné, vieilli et désabusé, qui a dispersé sa vie en toutes sortes d'aventures, des plus glorieuses ou des plus sottes, peut aimer un frère plus jeune, plus libre, plus sage, qui mène avec honneur et bonheur, une existence laborieuse et droite à l'autre bout du monde. Les vertus que nous apercevons en nos frères du Canada ne nous sont pas étrangères; si nous ne retrouvons pas les mêmes, toutes les mêmes, dans notre patrimoine, c'est que nous en avons perdu quelques-unes par désuétude ou par dissipation. Mais nous sommes bien aises de les reconnaître et de les saluer toutes en nos parents d'Outre-Mer, car elles viennent de nos aïeux. Elles sont revêtues d'une grâce trop française pour que nous songions à regretter, même tout bas, qu'elles ne soient pas accompagnées de tel ou tel brillant défaut dont nous avons aujourd'hui le privilège peu enviable; et nous faisons mieux que d'estimer en eux cette raison avenante, cette vie modeste, cette simplicité courageuse, cette religion du

passé, plus nouvelle pour nous que des attraits plus éclatants et plus fragiles ; nous leur savons un gré infini d'avoir gardé pieusement ces qualités qui furent les nôtres et dont nous aimons à nous souvenir, toujours avec douceur, et parfois avec une sorte de regret et d'envie, qui est le plus sincère et, si je ne m'abuse, le plus délicat des hommages. A nos frères d'Outre-Mer, du reste, toutes les ambitions sont permises. Ils ont pour eux leur vaillance et leur jeunesse, ils ont devant eux l'immensité, les horizons sans bornes, les terres vierges sans fin, où l'on respire largement l'air libre sous le sceptre débonnaire de la plus tolérante des métropoles ; ils ont des richesses naturelles illimitées, des forces latentes incommensurables, où leurs descendants pourront puiser à pleines mains pendant des siècles et des siècles. Ils ont, pour les conduire sûrement à leurs magnifiques destinées, des hommes en qui revivent les meilleurs qualités de nos ancêtres, la finesse, la tranquillité, la solidité, l'opiniâtreté normandes. Ils ont enfin le ciel pour eux ; ils honorent Dieu, ils le servent, ils le prient, et, en retour, Dieu les bénit ; le Canada est un peuple heureux et qui mérite de l'être.

« De lui à notre Perche une leçon se dégage, que nous devons retenir en finissant. Proches d'âmes, nous le sommes plus peut-être par de communes origines que par d'égaux et pareilles vertus. Comme nos frères canadiens, du moins, nous avons ici la même tendresse pour le pays natal, la même conscience du lien mystérieux qui unit l'homme à la terre ; comme eux, nous savons entendre les choses très émouvantes et très douces que les voix du passé murmurent à notre oreille : elles nous prêchent la fidélité au sol nourricier, à la saine et simple vie de nos petites villes de province ; elles nous recommandent de garder en nos âmes l'amour du foyer qui a vu naître les fils et mourir les pères, comme l'oiseau gardé une préférence à l'arbre qui a porté son nid ; elles nous enseignent la résignation, la modestie, le labeur patient et obscur, l'attachement à nos usages, à nos souvenirs, à notre génie local, au parler rude et franc qui a bercé nos premiers rêves, à la terre où nos anciens dorment leur dernier sommeil, à ces campagnes familières, à ces petites rues paisibles et silencieuses, aux humbles logis de cette cité hospitalière, qui a vu passer dans ses murs tant de générations, à ces mille choses infimes et sacrées qui font revivre en nous l'âme du vieux pays.

« Messieurs—c'est mon dernier mot—écoutons ces voix, suivons ces conseils. Percherons d'ici, ne cessons jamais d'unir en un même culte notre province et notre nation. Percherons de la-bas, faites-nous la grâce d'aimer toujours d'un même amour vos deux France, l'Ancienne et la Nouvelle. Tous, fils de la même race, gardons, sous des cieux différents, un souvenir pieux à notre passé, restons fidèles à nos deux patries : aimer et servir la petite, c'est honorer et exalter la grande. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier le discours de M. Charles Turgeon, dont la principale partie est consacrée à une étude de l'émigration percheronne et où l'on voit passer « ces types énergique et probes dont est sorti notre admirable habitant du dernier siècle : colon, patriote, chrétien ».

A Honfleur.—Le *Paris-Canada* du 15 septembre dernier a donné un compte rendu assez détaillé des fêtes de Honfleur : réceptions, concert, discours, inauguration des vitraux de Saint-Etienne. Ces vitraux, dont nous avons déjà parlé, représentent le départ de Champlain de Honfleur, la fondation de Québec, etc.

Les cartons en sont dus à MM. Freida et Léon Le Clere (celui-ci, organisateur principal des fêtes et secrétaire du Vieux Honfleur); les vitraux ont été exécutés par M. Gaudin. Ce dernier nous faisait remarquer, l'an dernier, en nous présentant une photographie de son œuvre, que son Champlain ressemblait exactement à celui du monument de Québec, que cependant il voyait pour la première fois, ajoutant qu'il s'était inspiré des plus sûres estampes et que Chevré avait sans doute puisé aux mêmes sources. Les deux artistes se sont heureusement rencontrés dans la reproduction de cette mâle physionomie. . . . A lire, le discours de M. Albert Sorel, prononcé au Musée Saint-Etienne.

Traduction.—*La Revue de Linguistique et de Philologie comparée* (15 juillet) publie une conférence de M. Julien Vinson, sur *les Divers buts de l'Étude du langage*. Il y est question de la traduction : « Le traducteur a surtout un rôle littéraire à remplir. Il doit faire connaître aux amateurs d'un pays les productions littéraires d'un autre. Il peut et doit prendre son temps pour mener son travail à bonne fin. Il doit . . . connaître à fond les deux langues, mais ce qui importe surtout c'est qu'il se préoccupe principalement de celle qu'il veut traduire. Nous nous trouvons à ce propos en face de deux écoles : l'ancienne qui vise moins à l'exactitude des détails qu'à la correction, la nouvelle qui sacrifierait au contraire la forme au fond. Celle-ci est évidemment la plus raisonnable, à condition qu'elle ne devienne pas inintelligible par un excès de fidélité. Il est bon qu'on conserve le plus possible de la forme du livre étranger qu'on traduit, mais il suffit qu'on sente que ce livre n'a pas été pensé, n'a pas été écrit en français, par exemple, et l'exactitude ne doit choquer ni le goût, ni la grammaire, ni la syntaxe . . . » Une bonne traduction « doit être simplement une image exacte et précise du modèle, en conserver les traits principaux, les expressions caractéristiques, l'allure générale, en rendre fidèlement le sens dans un style suffisamment correct, mais laissant voir cependant que ce qu'on traduit a été pensé dans une autre langue. »

Réforme de l'orthographe.—Une troisième commission a été nommée, qui est moins une commission d'étude qu'une commission de coordination et de proposition, ayant pour mission spéciale de préparer les solutions définitives sur lesquelles le Conseil supérieur de l'Instruction publique aura à se prononcer. Cette commission est composée des huit membres suivants : MM. Brunot, Clairin, Croiset, Émile Faguet, Gasquet, Hémon, Paul Meyer et Rabier. « La création de cette commission, dit M. Croiset dans *la Patrie* (18 juillet) était nécessaire; la première ayant été composée de membres appartenant à l'enseignement et la seconde de membres de l'Académie, il était naturel qu'elles arrivent à des conclusions différentes et qu'une nouvelle commission fût composée de membres de l'Institut et de membres de l'enseignement. »

Statues de haine.—A propos des statues que la France anticléricale dresse actuellement sur le piédestal, M. E. Faguet, de l'Académie française, donne au *Gaulois* un article dont nous reproduisons le passage suivant :

« Ce ne sont plus des portraits de grands hommes que l'on expose à nos yeux, ce sont des portraits de victimes ou de bourreaux. On a commencé par

Étienne Dolet, dont l'histoire est obscure, mais qu'en somme on n'a statué que pour avoir été condamné à mort et dans le dessein de vouer à l'exécration ceux qui l'ont condamné.

« On continue par le chevalier de la Barre qui n'avait, que je crois, aucun génie et n'a rendu aucun service à la ville de Paris, ni à l'humanité; mais que l'on honore pour insulter l'Église, laquelle a tout fait pour l'arracher au supplice.

« Et voici qu'on propose des statues pour Camille desMoulins et pour Robespierre.....

« La vérité d'ensemble, c'est que l'art du statuaire et l'iconophilie, ou l'iconomanie, comme vous voudrez, change absolument de caractère. Les statues étaient faites pour entretenir le goût de la beauté, pour entretenir le goût de la concorde entre les citoyens et pour entretenir le patriotisme. Les statues désormais seront faites pour se montrer le poing les unes aux autres, pour exciter la haine des citoyens les uns contre les autres, pour entretenir les rancunes, les animosités et les fureurs et pour rappeler aux citoyens que leur histoire nationale est surtout l'histoire des gens qui se sont pendus, roués, brûlés et guillotines les uns les autres.

« Ce sont de bons souvenirs à renouveler et de bonnes leçons à donner aux générations successives.

« Au milieu du peuple vivant, un peu fou, s'élevait autrefois un peuple immobile d'anciens sages enseignant la sagesse, le travail, le dévouement, l'héroïsme et le génie, s'il peut s'enseigner. Au milieu du peuple vivant, toujours un peu fou, se dressera, un peuple de suppliciés et de supplicieurs, enseignant la colère, et inspirant éternellement l'esprit de vengeance. C'est un renouvellement de l'art et un renouvellement aussi de l'enseignement national. »

A Saint-Malo.—Le *Mémorial des Fêtes franco-canadiennes*, actuellement sous presse (3^e), comprendra un récit détaillé des solennités de Saint-Malo, les discours, les poèmes, etc. Pour se le procurer, s'adresser à l'auteur, M. Louis Tierceclin, Kérazur-Paramé, Ille-et-Vilaine.

Le Congrès de la langue française à Liège.—Le *Journal des Débats* du 13 septembre nous apporte le compte rendu d'un incident, soulevé dans une séance de ce congrès, et auquel aurait donné lieu M. Paul Meyer, de l'Institut, en affirmant que, selon lui, le français serait en décadence au Canada, et ne tarderait pas à être supplanté par l'anglais. Les journaux canadiens ont reproduit l'article du *Journal des Débats*. Il convient d'attendre le rapport officiel des délibérations du congrès pour apprécier cet incident.

Directeurs de la Société du P. F.—A la séance de l'Assemblée générale de la Société du Parler français, tenue au mois de septembre, les mêmes directeurs ont été réélus. Il n'y a donc pas de changement dans la constitution du Bureau.

LIVRES ET REVUES

(Il sera rendu compte des ouvrages dont un exemplaire sera adressé au Comité du Bulletin, casier 221, Québec.)

A.-C. WEBB. *The Model Etymology*. New-York (Hinds-Noble & Eldredge), 1904, in-12, 255 pp.

Pour l'homme sans instruction, la langue qu'il parle, quelle qu'elle soit, possède un grand nombre de termes synonymes; il ne sait pas distinguer les uns des autres les mots qui expriment une idée commune mais la présentent avec des nuances diverses. Il emploie indifféremment, par exemple, *paresseux* et *fainéant* pour marquer le défaut contraire à l'amour du travail: il ignore qu'on est *paresseux* par défaut d'action, *fainéant* par antipathie de la peine; de même, il confond les mots *méfiance* et *défiance* , car il ne sait pas que le dernier indique un manque de confiance absolu, et l'autre le soupçon qu'on ne doit pas se fier. A la vérité, ces nuances de signification propre sont souvent délicates et presque imperceptibles, mais elles modifient plus ou moins le sens général commun, de sorte que, dans la langue française comme dans l'anglaise, chaque terme a sa propriété et sa valeur particulière; il ne s'y trouve peut-être pas deux vrais synonymes, c'est-à-dire deux mots ayant la même signification absolument et dans tous les cas possibles. Aussi la connaissance qu'un homme a de l'anglais ou du français est-elle en raison inverse du nombre des synonymes que cet homme croit y trouver, et l'on connaît d'autant mieux le vocabulaire d'une langue qu'on sait mieux distinguer entre les diverses nuances propres à chaque terme.

Apprendre, donc, à ne point confondre des mots abusivement employés comme synonymes, c'est enrichir le vocabulaire, c'est assurer la propriété et partant la clarté de l'expression, c'est donner à l'enseignement de la grammaire un complément très utile. Le livre de M. Webb n'a pas d'autre objet. Sous chaque racine, les dérivés sont définis, et des phrases montrent comment ils sont employés; une *Clef* , où l'on trouve la racine, le préfixe et le suffixe de chaque mot, est ajoutée au traité. Le plan de cet

ouvrage rappelle celui des *Racines latines* de Larousse, celui des *Racines françaises* de Grimblot, celui du *Vocabulaire français* de Carré, etc.

Les livres français de cette espèce rendent les plus grands services dans l'enseignement de notre langue. *The Model Etymology* de M. Webb serait pareillement d'un grand secours à tous ceux qui veulent apprendre l'anglais.

Nous empruntons à l'introduction les lignes suivantes sur la pauvreté de la langue anglaise parlée aux États-Unis :

« Dans notre pays, malgré notre instruction si vantée, que la langue est pauvre ! Un même adjectif sert à exprimer des qualités tout à fait dissemblables ; des adverbes sont accolés qui vraiment se contredisent l'un l'autre ; des clichés, des expressions tirées de l'argot même, trahissent l'extrême pauvreté du vocabulaire ; des termes génériques sont mis là où la précision voudrait des termes spécifiques, et, plus souvent encore, des expressions spéciales et à signification restreinte sont employées pour exprimer des idées générales. Un grand nombre de personnes intelligentes, et du meilleur monde, ne peuvent parler cinq minutes sans faire paraître une lamentable ignorance de la valeur des formes réputées synonymes, une absence complète de discernement dans le choix des mots, un emploi abusif des termes et une pauvreté de vocabulaire, qui font un étrange contraste avec le luxe matériel dont elles sont entourées. »

Ne dirait-on pas que l'auteur parle de la langue française au Canada ?

A. RIVARD-LAGLANDERIE.

Pierre-Georges Roy. *La famille Rocbert de la Morandière*. Lévis, 1905, in-4 couronne, 88 pp.

Nouvelle étude généalogique par l'infatigable chercheur qu'est Pierre-Georges Roy. L'histoire de la famille Rocbert de la Morandière est particulièrement intéressante. Les ouvrages de ce genre, tels que les fait M. Roy, sont de précieuses contributions à l'histoire générale du pays.

Pierre-Georges Roy. *Oraison funèbre de Mgr H. M. Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, prononcée dans l'Église paroissiale de Montréal, le 25 juin 1760, par l'Abbé Louis Jolivet*. Lévis (*Bull. des Rech. Hist.*), 1905, in-4 écolier, 28 pp.

L'auteur a l'intention de publier, dans une suite de plaquettes, les oraisons funèbres de tous les évêques de Québec, avec des notices sur les orateurs.

Claude PAYSAN. *Notes et Impressions de chez nous*. Québec. (Léger Brousseau), 1905, petit in-12, 228 pp.

Bien que ce petit livre marque un progrès sur la manière de l'auteur dans ses premiers écrits, il faut dire que c'est encore l'œuvre d'un jeune. Les idées sont souvent justes, l'intention toujours excellente, mais l'expression est rarement heureuse.

L'auteur est de ceux qui ne trouveront pas notre critique trop sévère. Il sait en quoi sa plume fault et il souffre qu'on le lui dise.

Alex. GIRARD. *La province de Québec*. Québec (Dussault & Proulx), 1905, in-8, 318 pp.

Plein de renseignements sur notre province, son organisation politique et administrative, ses ressources agricoles, minières et industrielles, accompagné de nombreuses photogravures remarquablement bien exécutées mais dont les sujets ne sont pas tous également heureux, cet ouvrage est destiné à faire connaître avantageusement notre pays à l'étranger. Il a été publié aux frais du gouvernement, et avec un certain luxe, à quoi les éditeurs canadiens ne nous ont pas habitués. Mais pourquoi, dans la composition de la couverture, s'est-on écarté de la belle ordonnance du titre? Les fleurons et le cul-de-lampe qui ornent cette couverture sont, dans un ouvrage de ce genre, du plus mauvais goût; c'est du style rococo.

Nous aimons à croire que les renseignements fournis par M. Girard sont exacts; les plus importants paraissent en effet avoir été empruntés à de bons ouvrages.

Pour la forme, il faut dire que le style de M. Girard est généralement sobre, et que cela est heureux, car quand il y veut mettre des fleurs, il s'y emploie avec lourdeur. On peine vraiment à lire des phrases comme celle-ci: «Et la région du Saguenay célèbre par ses jardins de cariboux de Charlevoix !!...»

A noter: M. Girard, un Français, emploie l'expression *pouvoir d'eau*.

J.-Edm. Roy. *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, 5^e volume. Lévis (chez l'auteur), 1905, in-8, 525-LXIV pages.

Pour la sûreté de l'information, l'abondance des détails, la variété des épisodes, ce cinquième volume de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé.

A première vue, on serait tenté de croire que plus les temps dont on parle sont rapprochés de nous et plus il soit difficile d'intéresser le lecteur, nous allions dire, de lui apprendre du nouveau. Le dernier livre de M. Roy vient prouver le contraire ; il est intéressant et instructif non seulement pour ceux qui habitent la seigneurie de Lauzon, mais encore pour tous ceux qui s'occupent de notre histoire. Combien y en a-t-il en effet parmi ces derniers qui ont eu, jusqu'ici, la curiosité ou le loisir d'étudier à fond les dessus et dessous de la défalcation de Caldwell, l'état et le développement de la colonisation vers 1830, le pour et le contre de la question des notables ? Bien peu, croyons-nous. Eh ! bien, ces questions, les deux dernières surtout, sont traitées au long par M. Roy dans son dernier volume, et l'on trouve là toutes les informations nécessaires pour former son jugement, quitte à ne pas accepter entièrement celui de l'auteur, si l'on ne pense pas comme lui sur certains points, comme au sujet de l'inutilité des marguilliers par exemple.

Quoiqu'il en soit, M. Roy n'en est pas moins très au courant de sa matière. Il semble qu'il ait tout vu, tout lu, tout compulsé. Non content d'avoir parcouru les imprimés du temps : journaux, pamphlets, rapports et statuts, il a mis encore à contribution les greffes des notaires, les registres des paroisses, les papiers de famille et jusqu'aux livres de compte des marchands. Et ces témoins, un peu vieillis déjà, mais toujours sûrs parce qu'ils ne changent pas, ces témoins, dis-je, viennent dire la vérité, et toute la vérité. Car personne plus que M. Roy n'a l'art de faire rendre à un vieux papier tout ce qu'il contient. Et pourtant ce n'est pas toujours chose facile. Les bons vieux notaires de ce temps-là aussi bien que les législateurs et les hommes publics n'étaient pas toujours des modèles de clarté dans leurs écrits ; il pouvait même s'en rencontrer de retors et d'habiles en affaires. Mais M. Roy vit avec eux, les fréquente depuis longtemps ; il connaît à fond leur caractère, leur manière de dire et jusqu'à leurs pensées de derrière la tête. Aussi, il faut voir comme les détails abondent, non seulement sûrs, mais typiques parfois et intéressants toujours.

De là ces épisodes qui tiennent presque du roman et qui sont si bien racontés. Avec quel plaisir, par exemple, ne lira-t-on pas le récit du vol commis chez le curé Massé et les pages si vraies sur la navigation hibernale entre Québec et Lévis ? Enlevez à ces pages leur appareil scientifique et vous croirez entendre quelque vieux canotier ou le curé Massé vous racontant leurs aventures. C'est que M. Roy, parfaitement renseigné, pénétré de son sujet, s'identifie avec ses personnages et leur donne la vie.

Et si, maintenant, à cause de cette abondance de détails, l'auteur sort parfois du cadre qu'il s'est tracé, il ne faut pas trop s'en étonner. Sans doute, une monographie de la seigneurie de Lauzon n'est pas et ne doit pas être l'histoire du pays tout entier. Mais il n'en reste pas moins vrai que bien des questions qui, au premier abord, peuvent paraître étrangères à cette seigneurie, ont été dans le temps, d'un intérêt général, et nous croyons qu'il aurait peut-être été difficile à l'auteur, pour ne pas dire impossible, de ne les point traiter.

Nous n'avons parlé ici que du volume qui vient de paraître, mais nous pouvons dire que, prise dans son ensemble, cette étude d'une seigneurie au Canada est une des plus instructives et des plus intéressantes monographies que nous ayons. Et pour terminer, nous nous demandons pourquoi des hommes comme M. Roy, qui ont passé une grande partie de leur vie à étudier notre histoire, qui en sont comme imprégnés, ne s'entendraient-ils pas pour nous donner, dans un avenir prochain, une histoire générale qui, sans faire oublier celles de Ferland et de Garneau, serait plus complète, plus documentée, *plus au jour*? Ce serait faire là une belle et bonne œuvre dont tous les vrais Canadiens leur seraient reconnaissants.

AMÉDÉE GOSSELIN, p^{tr}e.

LAN AL LENNER. *A travers les lettres et les arts*. Dans *l'Hermine*, 20 septembre 1905, t. XXXII, N^o 6, p. 186.

Comptes rendus de la quatrième édition des *Chansons populaires du Canada* de M. Ernest Gagnon : « Dans ces mélodies populaires du Canada, c'est encore la France que nous retrouvons » ; de *Une fête de Noël sous Jacques-Cartier* de M. Ernest Myrand : « L'originalité de l'idée est rehaussée encore par la chaleur de l'exécution. »

SARCLURES

* * « Sa connaissance spéciale du latin l'a fait mettre *sur* le comité des amusements. »

Les journalistes aiment à rire; et vraiment, quand ils tâchent ainsi à égayer leurs esprits, leurs ébats sont parfois divertissants. Mais pourquoi ne plaisantent-ils pas en bon français? « Sur le comité » me paraît être la traduction littérale de l'anglais « on the board ». On n'est pas *sur* le comité, mais on est membre du comité, on fait partie du comité, on est admis à en faire partie, etc.

* * « Le taux ci-dessus *comprend* les repas et les chars dortoirs avec lits *allant* et retour. »

D'abord le *taux* ci-dessus n'est pas un taux. Mais il faut refaire toute la phrase: « Les billets donnent droit à la pension (aux *repas*, si l'on veut) et à un lit dans le char dortoir, pendant le voyage, aller et retour. »

* * Un pharmacien quelconque apprend gravement aux lecteurs d'un grand journal qu' « un estomac malade signifie que c'est l'endroit où se trouve le trouble ».

Les dyspeptiques s'en doutaient. Mais des nigauderies de ce genre ne signifieraient-elles pas que la tête est *l'endroit où se trouve le trouble* ?

* * A la suite des vacances, on a parlé de *l'entrée* des classes. Il faut dire la *rentrée* des classes.

* * « *L'ouvrier* a le droit de *s'unir*. »

C'est le titre qu'un journaliste a donné à un article sur le droit qu'ont les ouvriers de s'associer. *Un ouvrier qui s'unit*, voilà une opération bien extraordinaire. Cela rappelle l'orateur qui attendit vainement les auditeurs et, resté seul sur la place publique, *se dispersa*.

* * Nos journalistes ont un lexique à part. Un Anglais avait écrit qu'Un tel était « a *sensible* merchant ». Une gazette canadienne de traduire : « Un marchand *sensible* » !

Vraiment, il n'est pas permis d'être ridicule à ce point.

*. J'ai déjà recommandé ici aux marchands de ne pas garder *dans leurs mains* une trop grande partie de leur assortiment. Peine perdue! En voici un qui a « constamment *en mains* des vitres de toutes grandeurs, depuis les plate glass jusqu'aux plus petites »... Un autre a « *en mains* une spécialité de confiseries »... Enfin, un troisième invite les chalands à un « bargain day », et il ajoute : « Nous avons encore *en main* 4 bonnes glacières vendues à réduction ». Cela doit être bien fatigant! Puisque ces 4 meubles sont vendues, on devrait permettre à l'honnête marchand de les poser quelque part. Pourquoi les garde-t-il encore dans sa main?

*. « On le ramène encore une fois devant ses pairs pour soutenir cette grave accusation. »

Il s'agit d'un criminel accusé de vol. Nous pensons que le malheureux appelé à *répondre* à cette accusation, ne fera pas de grands efforts pour la *soutenir* ; au contraire, s'il en avait le pouvoir, il la laisserait plutôt *tomber*.

*. « *Température*. Gros vent du sud-est au sud-ouest, avec averses. »

J'ai déjà fait remarquer que le vent et les averses ne font pas la *température*. Dites donc *le temps, bulletin météorologique*, etc.

*. Un journal s'élève—avec raison—contre ce qu'il appelle—à tort—le *lynchage*. Pourquoi ce néologisme? Dites donc « la loi de Lynch », « l'application de la loi de Lynch ». De plus, en parlant des nègres, dites les nègres tout simplement, ou la race noire, mais ne parlez pas de la *majorité colorée*. Cherchez à assurer la sécurité des citoyens, mais n'essayez pas « d'assurer des garanties à la sécurité des personnes ».

*. Nos marchands ne parlaient plus de *bargain days* depuis quelque temps. Mais de nouveau ce monstre apparaît. Un marchand de Québec « a décidé de donner *deux jours de bargain day* »! Dites donc : *Ventes d'occasion, occasions, soldes, ventes à réduction*, etc.

*. Un marchand de sel annonce que sa marchandise « est absolument pur, *n'est jamais en pain et de qualité supérieure*. »

Consommateurs, rassurez-vous donc ; achetez de ce sel merveilleux, et ne craignez rien : il *n'est pas* de qualité supérieure.

LE SARCLEUR.

ANGLICISMES

ANGLICISMES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Shed</i>	Hangar, appentis, remise, atelier.
Mettre une voiture dans la <i>shed</i> .	La remiser, la mettre sous la remise.
Les tailleurs de pierre travaillent sous une <i>shed</i>	Sous un abri, un chantier (couvert), un appentis, dans un hangar servant d'atelier.
Construire une <i>shed</i> à côté de la maison pour y mettre du bois	Construire un appentis (toit appuyé au mur par sa partie supérieure et soutenu dans sa partie inférieure par des poteaux).
<i>Shed</i> pour abriter les voitures de chemin de fer, les locomotives.....	Remise, remise à machines, rotonde.
<i>Freight shed</i>	Gare aux marchandises, halle, hangar destiné à recevoir les marchandises transportées par chemin de fer ou par bateau.
<i>Drill shed</i>	Pavillon d'exercice (infanterie), manège (cavalerie).
<i>Shop</i>	Boutique, magasin, atelier, usine.
Envoyer une locomotive à la <i>shop</i>	A l'atelier de réparation.
Une <i>shop</i> de menuisier.....	Une boutique, un atelier de menuiserie.
Tenir une <i>shop</i>	Tenir un magasin, une boutique.
<i>Shopper</i>	Courir les magasins, faire des emplettes.

LE COMITÉ DU BULLETIN

Atlas linguistique de la France, publié par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ : Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

De la société Boulanger & Marcotte, éditeurs-propriétaires de " L'Annuaire des Adresses de Québec & Lévis "

ED. MARCOTTE

IMPRIMEUR

RELIEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

QUÉBEC

TELEPHONE 1290

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 2*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *B* pour publier le questionnaire sur les mots en *C*.

Les Contemporains. (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 17 septembre: *Le P. Théobald Mathew*; 24 septembre: *Victoria, reine d'Angleterre*.

*
*
*

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du N° de septembre: *Une Amie timide*, nouvelle, par Jean Vézère; *Au temps des Femmes savantes: Education et culture féminines au XVII^e siècle*, par le comte J. du Plessis; *Le Jubilé national de Belgique: Le Cortège historique et allégorique*, par Paul Crokaert; *Une bible en images: Histoire de Judiths culptée sur les soubassements de la cathédrale de Rouen*, par Louise Pillion; *A travers les musées: Quelques tableaux récemment entrés au musée du Louvre*; *Comment on devient milliardaire*, causerie, par Maurice Gandolphe; *Soir d'été*, poésie, par Léonce Depont; *Les deux Voies* (II^e partie), roman, par D.-M. Lacombe; *A travers le Liban: Sanctuaires et dévotions*, par J. Goudard; *Les Embarras de Paris*, par G.-R. Vézé; *La plus longue procession de France*, par A. Desaintes; *Cahserie littéraire: En marge de quelques livres*, par Gabriel Aubray; *Pages oubliées*; *Portraits: Emile Ollivier*, par J. A.; *Actualités scientifiques: Télémechanique sans fil*, par le Dr Edouard Branly.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité, nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les deux premières années du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$3.00; pour les nouveaux membres et les nouveaux abonnés: \$2.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur